

ARVONITRASEPT

DESCRIPTION :

DETERGENT DESINFECTANT DETARTRANT NON MOUSSANT

Détergent désinfectant détartrant non moussant pour les circuits, tunnels et armoires de lavage.

Simplification de la procédure de désinfection permettant un gain de productivité.

Désinfectant bactéricide homologué par le Ministère de l'Agriculture sous le n°9300438.

Conforme à l'annexe II partie E du cahier des charges du REPAB-F en application du règlement Européen 2092/91 (Agriculture Biologique).

Autorisé contact surfaces alimentaires: arrêté du 8 septembre 1999.

UTILISATION :

- Détergent désinfectant détartrant pour l'industrie du lait (citernes, tanks, circuits froids, échangeurs thermiques,) et des fromages, l'industrie des boissons, l'industrie des viandes (tunnels, cuves), des plats cuisinés, les conserveries, etc..
- Après un nettoyage alcalin et un rinçage, **ARVONITRASEPT** s'applique dans les conditions suivantes :

METHODE	CONCENTRATION	TEMPERATURE	TEMPS DE CONTACT
Circulation (NEP) Aspersion (tunnel, armoire)	1 à 2%	50 à 80°C	5 à 20 minutes 1 à 5 minutes

- Rincer ensuite abondamment avec de l'eau potable.

EFFICACITE DESINFECTANTE :

- La concentration minimale bactéricide d'**ARVONITRASEPT** est de 0,75 % selon la norme AFNOR EN 1276 en 5 minutes de contact à 20°C dans les conditions de propreté (0,3 g. / l. d'albumine bovine et eau dure).

SECURITE :

- Ne pas mélanger avec un produit alcalin chloré. Lire attentivement la fiche de données de sécurité avant utilisation.
- Prévoir le port de gants et de lunettes pendant la manipulation.
- En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- Déconseillé sur le galvanisé, les polyamides, le béton, l'aluminium et ses alliages.
- Date limite d'utilisation optimale : 1 an après conditionnement (voir n° de lot).

CARACTERISTIQUES

- Aspect : liquide limpide
- pH solution à 1% : 1,0 ± 0,2
- Densité à 20°C : 1,318 ± 0,005
- Environnement : sans phosphate
- Matière active: chlorhydrate de polyhexaméthylène biguanidine

MATERIEL D'APPLICATION

- Pour la préparation des solutions et la maîtrise des concentrations : doseurs proportionnels DOSATRON.
- Pour transférer le produit, utiliser une pompe « vide fut » ou un kit de soutirage.

CONTROLE DES CONCENTRATIONS

- Prise d'échantillon: 10 ml
- Indicateur coloré: phénolphtaléine(quelques gouttes)
- Doser avec une solution de soude de titre N/5 (volume "V"). Concentration en g/l de **ARVONITRASEPT** = V x 2,38

CONDITIONNEMENT

- 236206 : Container perdu de 1318 kg.
- 237523 : Carton de 4 jerricans perdus de 5 litres – Palette bois perdue (80x120) de 24 cartons.
- 236224 : Jerrican perdu rouge de 26 kg – Palette bois perdue (80x120) de 28 jerricans.

Produit réservé aux utilisateurs professionnels. Fiche de données de sécurité disponible sur le site Internet ou sur demande

ARVONITRASEPT code : 2375

IR 14 / 15.10.07

1/1



Quaron S.A.

3, rue de la Buhotière - Z.I. de la Haie des Cognets - 35136 St-Jacques-de-la-Lande

Adresse postale : B.P. 89 152 - St-Jacques-de-la-Lande - 35091 Rennes Cedex 9

Tél. : + 33 (0) 2 99 29 46 00 - Fax : + 33 (0) 2 99 30 52 12 - www.quaron.fr

Capital 10.383.828 euros - RCS Rennes B 301 252 870 N°SIREN 301 252 870 - CODE NAF 515 L - N°TV A FR 19 301 252 870



Litiges : le Tribunal de Commerce de Rennes est seul compétent.

« Le contenu de cette documentation relatif aux applications, n'engage en rien notre responsabilité. Tous les renseignements sont donnés à titre indicatif et les conditions d'emploi doivent être adaptées à chaque cas particulier par l'utilisateur. »